



Lundi 10 octobre 2022

Le Comité National Olympique et Sportif Français et VIDAL accompagnent les médecins dans la prescription d'une activité physique et sportive adaptée à leurs patients

Les études scientifiques ne cessent de démontrer les bienfaits de l'activité physique et sportive (APS) pour tous et toutes, à tout âge de la vie. Reconnues comme thérapeutiques non médicamenteuses depuis 2016 par la Haute Autorité de Santé (HAS), elles jouent un rôle considérable dans la prise en charge de personnes souffrant d'Affections de Longue Durée (ALD).

La stratégie nationale Sport-Santé 2019-2022 et la loi du 2 mars 2022 viennent, de leur côté, soutenir les professionnels de santé dans la prescription d'une APS sûre, efficace et adaptée aux pathologies et états de santé de leurs patients. Dans ce cadre, VIDAL diffuse depuis 2018 le MÉDICOSPORT-SANTÉ®, véritable dictionnaire à visée médicale des disciplines sportives, validé par la commission médicale du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Pour aider les professionnels de santé, et dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024, le CNOSF s'est à nouveau rapproché de VIDAL, afin de développer des parcours de formations e-learning. L'objectif est d'aider les médecins à appréhender le suivi de leurs patients dans la pratique d'une APS régulière, progressive et adaptée à leurs besoins et désirs.

Totalement nouveaux dans l'univers de la formation, ces programmes de formation e learning ont été conçus par les membres du Comité MÉDICOSPORT-SANTÉ® du CNOSF et sont entièrement pris en charge dans le cadre du Développement Professionnel Continu (DPC) des médecins. ERON Santé, organisme de formation de VIDAL Group, sera en charge de ces programmes.

Brigitte Henriques, Présidente du CNOSF

« Cette nouvelle étape majeure, menée par le CNOSF avec sa commission médicale, aux côtés de VIDAL, s'inscrit pleinement dans notre programme au service du Sport-santé. Nous prônons un accès pour toutes et tous à une pratique adaptée et de qualité, encadré par les fédérations sportives dont l'expertise en ce domaine n'est plus à prouver. Je tiens à remercier les co-présidents de la commission médicale pour leur implication depuis le début de ma mandature : Betty Charlier, Vice-présidente du CNOSF en charge du sport-santé et du sport pour tous, et le professeur Jehan Lecocq, ainsi que Carole Maître, pour son action en qualité de vice-présidente de la commission.

A travers ces nouveaux contenus de formation, le CNOSF poursuit son travail d'accompagnement des fédérations sportives afin d'enrichir et améliorer le MÉDICOSPORT-SANTÉ® créé en 2012 sous l'impulsion d'Alain Calmat, président de la commission médicale du CNOSF entre 2009 et 2021, et dont je salue l'engagement durant ces années. »

Vincent Bouvier, Président de VIDAL Group

« Nous sommes très fiers d'avoir été choisis par le CNOSF pour diffuser ces formations auprès des professionnels de santé. Nous partageons chez VIDAL cette passion pour le sport et la conviction de ses bienfaits sur l'organisme. Nous sommes heureux de pouvoir contribuer à la diffusion de ces formations et recommandations auprès d'un public large et influent, qui travaille quotidiennement avec les patients ».

Voici une liste non exhaustive des thématiques de formation disponibles :

- Prescription médicale d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies cardio-vasculaires et métaboliques
- Prescription médicale d'activités physiques et sportives pour patients atteints de : asthme, bronchopneumopathies chroniques obstructives (BPCO) et cancers
- Prescription médicale d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies chroniques neurologiques, psychiatriques et neuropsychiatriques

Ces formations s'adressent à l'ensemble des médecins, quelle que soit leur spécialité, et sont à retrouver sur **eronsante.com**, organisme de formation DPC du groupe VIDAL et partenaire du développement professionnel continu des professionnels de santé.

Contact presse VIDAL :

Bruno Marty

bruno.marty@ Vidal.fr

01 73 28 11 23

A propos de VIDAL Group

La mission de VIDAL Group est de contribuer à la qualité des soins en fournissant aux acteurs la connaissance sur les produits de santé et la thérapeutique, intégrée dans leurs outils quotidiens, afin d'éclairer leurs choix.

VIDAL Group propose des solutions d'information, de formation, d'aide à la décision thérapeutique et de gestion de dossiers patients, dans une perspective d'amélioration continue des pratiques médicales. VIDAL Group diffuse ses données et services sur les différentes plateformes digitales utilisées par les soignants (logiciels médicaux, web, mobile). Disposant d'une base de connaissances totalement multilingues, avec des équipes en France, en Allemagne et en Espagne, VIDAL Group est un acteur majeur dans le domaine de l'informatique médicale et commercialise ses solutions dans 30 pays dans le monde. En Europe, elles sont utilisées par plus de 700 000 professionnels de santé. VIDAL Group est une entité du groupe M3, acteur mondial de la santé numérique et leader en Asie et au Japon. M³ est coté à la bourse de Tokyo (2413.T).

Contact presse CNOSF

pressecnosf@cnosf.org

01 40 78 28 78

À propos du CNOSF

Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) est une association reconnue d'utilité publique. Il représente le mouvement Olympique sur le territoire français et promeut les principes fondamentaux et les valeurs de l'Olympisme. Il organise et dirige la délégation française aux Jeux Olympiques et aux compétitions patronnées par le CIO. Représentant l'ensemble du mouvement sportif sur le territoire, le CNOSF réunit 109 fédérations sportives nationales et membres associés, et leurs 180 000 associations sportives. Il mène à ce titre des actions au bénéfice de ses membres.